



Ecole de Danse Nortaise

MODALITÉS D'INSCRIPTION / RÉINSCRIPTION ANNÉE 2022-2023

Le dossier d'inscription ou réinscription pour la saison prochaine est à remplir par le biais d'un formulaire en ligne.

Avant de remplir le formulaire :

- conservez près de vous votre numéro de contrat d'assurance responsabilité civile.
- préparez le règlement de l'adhésion (20€ par chèque ou espèces) et des cours : Voir ci-dessous la rubrique « Tarif annuel des cours » pour connaître le tarif du ou des cours souhaités. Remplir ses chèques car les numéros de chèques (indiqué en bas à gauche du chèque) seront demandés lors de la saisie du formulaire.

Une fois le formulaire rempli :

Vous recevrez un mail quelques minutes après l'envoi du formulaire avec un document joint. Ce document est à imprimer. Il contient notamment les autorisations parentales que **vous devez signer**. Vous avez jusqu'au dimanche 3 juillet pour le remettre dans la boîte aux lettres de l'Ecole de danse Quai Saint Georges. Ensuite vous devrez nous remettre les dossiers d'inscription lors du forum des associations au plan d'eau de Nort sur Erdre le samedi 27 août entre 9h et 12h30., ou lors du forum des associations de Casson le samedi 3 septembre entre 10h et 12h.

Les inscriptions ne seront enregistrées qu'à réception du dossier COMPLET comprenant :

- la fiche d'inscription par élève reçue par mail après envoi du formulaire en ligne avec les **autorisations parentales signées** et le règlement intérieur de l'école de danse **daté et signé**
- une attestation d'assurance «responsabilité civile»
- 1 chèque de 20 € par famille à l'ordre de EDN pour l'adhésion à l'association (nom de famille au dos du chèque). Merci de faire un chèque pour l'adhésion distinct du (ou des) chèque(s) de règlement des cours.
- 5 chèques maximum par famille à l'ordre de EDN pour le règlement des cours avec le nom et prénom de l'élève au dos de tous les chèques + nom des parents si différent du nom de l'enfant (ou autre mode de règlement comme indiqué ci-dessous).

Merci de bien vouloir déposer ce dossier dès que possible, et au plus tard, le jeudi 12 mai 2022 dans la boîte aux lettres de l'Ecole de Danse Nortaise, située en bas de l'escalier de la salle de danse, Quai St Georges à Nort-sur-Erdre.

Constitution des groupes

La constitution des différents cours est établie par les professeurs, une fois les dossiers d'inscription/réinscription traités. Les listes avec les affectations temporaires des élèves par cours et les plannings des cours seront mis en ligne sur le site internet www.edn44.fr et affichées à la salle de danse dans la première quinzaine de juillet : attention, des changements pourront avoir lieu jusqu'à début septembre.

Les jours des cours sont les suivants (sous réserve de validation du planning par les services municipaux) :

- cours de danse classique, initiation et éveil: lundi, mercredi et jeudi
- cours de danse jazz : mardi, jeudi, vendredi et samedi matin

Masterclass

Pour les élèves intéressés par le cours de Masterclass : il est demandé de le signaler dans le

Ecole de Danse Nortaise

formulaire d'inscription. Il est nécessaire toutefois que vous indiquiez le ou les cours que l'élève souhaite suivre s'il n'est pas retenu à l'issue de l'audition.

Le règlement demandé à joindre à votre dossier de réinscription correspond au(x) cours de Classique et/ou de Jazz souhaité(s) ; le complément pour le règlement de la Masterclass ne vous sera demandé qu'en cas de succès à l'audition, à savoir le 18 juin en fin de journée.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à contact@edn44.fr

Vous remerciant par avance d'avoir pris connaissance de ces informations, nous vous adressons nos sincères salutations.

Le bureau EDN

TARIF ANNUEL DES COURS 2022-2023

A SAVOIR :

→ Adhésion annuelle obligatoire à l'association: 20 € par famille **par chèque séparé du règlement des cours**. Le chèque sera encaissé au mois de septembre.

→ En cas de double cours pour un même élève, le 2e cours bénéficie de 30 % de réduction.

→ Pour 3 membres et plus d'une même famille : réduction de 10 % sur le montant total des cours.

TARIF DES COURS Eveil/Initiation, Classique et Jazz

	Durée du cours	Tarif du 1 ^{er} cours	Tarif du 2ème cours
Eveil (élèves de maternelle) Initiation (élèves de CP)	45 min	105€	/
Elèves du primaire (à partir du CE1) Classique ou Jazz	1h	140€	100€
Elèves de collège, lycée et adultes Classique ou Jazz	1h15	175€	123€

TARIF DES COURS Masterclass

Les cours de jazz et de classique durent chacun 1h30. S'y ajoutent 5 jours d'ateliers chorégraphiques répartis pendant les vacances scolaires.

	Durée du cours	Tarif
Masterclass intermédiaire (élèves de 5ème, 4ème, 3ème)	2*1h30 + 5 jours de stage	380€
Masterclass avancé (élèves de 3ème et lycée)	2*1h30 + 5 jours de stage	400€

Ecole de Danse Nortaise

MODES DE REGLEMENT

Les modes de règlement acceptés par l'EDN sont les suivants :

- Espèces
- Chèques bancaires avec paiement en 5 fois possible sur les mois d'octobre, novembre, janvier, février et mars.
- Chèques vacances ANCV et coupon sport ANCV
- Chèque CCAS

Pour les chèques bancaires : **Inscrire au dos de chaque chèque le NOM+PRÉNOM de l'élève (et nom des PARENTS si différent) + le mois d'encaissement souhaité**

Les chèques ANCV et coupons sport ANCV ne sont acceptés qu'au moment du dépôt du dossier.